

8^e Hussard

4^e Garde d'Honneur

la feuille de route n° 12
la feuille de route n° 12

Novembre 2002

*Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes,
12 rue de la Liberté 01000 Bourg en Bresse*

Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63

Les anciens numéros sont disponibles contre 50 centimes à l'adresse ci-dessus

**DE SANG, DE FER, D'HONNEUR & DE TESTOSTERONE :
LE DUEL**

"les hommes qui ne se battent pas en duel croient que les hommes qui se battent au duel à mort sont courageux"

par
Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II, Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain

Pour le dictionnaire de Trévoux "le duel est une action téméraire et l'effet d'une vanité extravagante". Déjà fléau des gentilshommes sous l'Ancien Régime au point qu'il est interdit par un arrêt du 28 juillet 1752, le duel est un fléau pour les armées impériales. Survivance de l'Ancien Régime, le duel témoignage d'un esprit d'indépendance mais surtout une marque flagrante d'indiscipline¹. La promiscuité et la vie en commun d'hommes rompus au combat établi des règles, notamment en matière d'honneur. Les soldats de l'Empire, devenus insoucieux de leur vie comme ils le sont de celle des autres, cherchent dans le duel tous les prétextes pour prouver aux autres, son courage, sa force mais aussi peut être refouler la peur de la mort : « il fait partie intégrante de la façon de vivre du soldat »².

Les duels n'ont pour motifs souvent des détails futiles, des causes aucunement valables ; ainsi on se bat pour un cantonnement favorisé, une parole maladroite, la supériorité d'un corps sur un autre ou des dames, le plus souvent de petite vertu. Ainsi, Marbot, jeune cavalier au 1^{er} hussard en fait l'expérience : "à cette époque, le ceinturon des cavaliers n'était muni d'aucun crochet... il fallait tenir le fourreau de la main gauche en laissant le bout traîner par terre. Cela faisait du bruit sur le pavé et donnait un air tapageur... mais voilà qu'en entrant dans le jardin... le bout du fourreau de mon sabre touche le pied d'un énorme canonnière à cheval... celui dont le bout de mon sabre avait touché le pied me dit d'une voix de stentor et d'un ton fort brutal "housard! Ton sabre traîne beaucoup trop"... et moi de dire au canonnière "viens le relever", "ce sera facile" répliqua celui-ci... à ces mots le canonnière... se dresse... tous les canonnières qui se trouvent dans le jardin prennent aussitôt parti pour leur camarade, mais une foule de housards viennent se ranger auprès de Pertelay et de moi. On s'échauffe, on crie, on parle tout à la fois, je crus qu'il y allait avoir une mêlée générale... les artilleurs comprirent que s'ils dégainaient, ils auraient le dessous... mais comme, dans le tumulte, un trompette d'artillerie d'une vingtaine d'années était venu me dire des injures, et que dans mon indignation je lui avais donné une si rude poussée qu'il était allé tomber la tête la première dans un fossé plein de boue, il fut convenu que ce garçon et moi, nous nous battrions au sabre"³. De même, une erreur ou un faux geste peut mener au combat. Le futur général Boulart se trouve emmener à un duel au pistolet avec le lieutenant Klié, pour avoir reculer en arrière le tabouret de ce dernier qui "sans défiance, voulant se rasseoir, s'assit à terre"⁴. De même, lors des travaux de fortifications de l'île de Lobau, un capitaine de grenadiers provoque un officier du génie, au milieu des troupes car ce dernier avait fait des reproches aux fantassins quelque peu paresseux. Raison futile et usage tenace malgré la différence de rang, le brigadier Parquin doit se battre en duel contre le chasseur Hayer, car lors d'une inspection de chambrée il reproche la mauvaise tenue du sabre de ce dernier, "il me répondit qu'il n'y avait qu'un blanc-bec qui trouverait à redire à un ancien et que si je voulais essayer mon sabre contre le sien, il me prouverait qu'il était le meilleur", ce qui fût le cas, Parquin fut grièvement blessé au pied.

¹ Benoît Corsain, né en 1748 à Bourg, alors soldat au régiment de l'Isle de France, est accusé, le 3 décembre 1772, auprès du bailliage de Bourg d'avoir livré un duel contre un inconnu. Devenu voiturier sous la Révolution, il est membre de la société populaire de Bourg jusqu'en frimaire an III.

² PIGEARD (Alain) : *Joues, peines et misères à la Grande Armée* in *Tradition Magazine*, n°36, janvier 1990.

³ *Mémoires du général baron de Marbot*, page 73.

⁴ *Mémoires militaires du général Boulart*, page 68. A.D. Ain Bibliothèque Napoléonienne.



— VOUS ÊTES DEUX BRASÉS ! ÇA NE SE FAIT PAS COMME ÇA
par Choisy



Duel au sabre entre un déserteur et un officier du 8^e hussard
Reconstitution Ass. M.I. Suchet, armée des Alpes



(Choisy) — VOUS ÊTES DEUX BRASÉS !
(M.I. Suchet)

Ces duels ne sont pas l'apanage de la cavalerie légère. Tous les corps se livrent à cette pratique, ainsi, le 24 nivôse an IX, Jean-Baptiste Porret, né à Armix dans l'Ain, sapeur à la 3^e compagnie du 4^e bataillon de sapeurs, décède de ses blessures à l'hôpital de Landau, après un duel, le 30 frimaire an IX. Une fois l'accident survenu, les différents se règlent alors sur le champ, que ce soit dans un jardin, dans la rue, voir même devant l'ennemi ; un cavalier et un grenadier d'infanterie français vont jusqu'à croiser le fer devant des hussards ennemis aux avant postes de l'armée française, en Forêt Noire. Il est en effet de bon ton qu'un ferrailleur de l'infanterie préfère toujours se battre contre un cavalier, son ennemi naturel, et de préférence contre un cuirassier, surtout s'il est grand et gros. Le duel sert aussi de rite initiatique aux nouveaux venus au régiment⁵ ainsi qu'un prétexte à ouvrir des bouteilles. Ainsi, le tambour Dupré, prévôt du maître d'armes du 108^e Régiment d'Infanterie de Ligne, "se faisait payer à boire par le premier venu, ou bien il invitait les récalcitrants à se rendre sur le terrain pour se rafraîchir à coups de sabre"⁶. Si les querelles d'individus sont nombreuses, celles entre corps le sont aussi. Ainsi, plusieurs cavaliers du 12^e hussards et du 15^e chasseurs s'affrontent quatre à quatre dans un champ clos "tandis que leur camarade se massent autour d'eux pour dissimuler la scène aux indiscrets"⁷. De même, la vanité d'un corps et son sentiment de supériorité sur un autre est une excuse de duel à Loeben, durant le Directoire, lorsque "les vieux corps de l'armée d'Italie⁸, en grande partie recrutés dans nos provinces méridionales, se prétendaient l'armée citoyenne par excellence ; ils appelaient l'armée du Rhin, l'armée des Messieurs, et ce sobriquet, ils l'appliquèrent à la division Bernadotte... plusieurs duels s'en suivirent aussitôt. Des officiers furent envoyés de pat et d'autre pour rétablir l'ordre ; mais, au lieu de séparer les combattants, ils prirent fait et cause pour eux. Plus de cent hommes avaient déjà succombé, et dans ce nombre, la division Masséna avait à en regretter au moins soixante"⁹.

Si l'idée du combat pour l'honneur est sans appel dans la mentalité des soldats de la Révolution et de l'Empire, elle est toutefois régie par quelques règles du moins par les maîtres d'armes de chaque régiment, aidés par les tambours particulièrement susceptibles qui reçoivent le nom de prévôt. Ces tambours "ne portant point de fusil, n'ayant pour toute arme qu'un sabre, il s'en sert mieux que les autres soldats ; il le caresse, il le polit, il le manie tant que... quand vient l'occasion de dégainer, la lame ne tient pas au fourreau"¹⁰. Pour les maîtres d'armes, le duel est une excuse à la démonstration de bottes ou pour essayer leur force, et le simple fait d'évoquer les talents d'un maître d'armes devant celui du régiment suffit à faire monter la pression : "lorsque nous voulions le mettre en colère, nous vantions devant lui les maîtres d'armes des autres régiments ; alors M. Malta levait les épaules en signe de mépris et finissait toujours par dire : aucun de ces gens là ne serait digne de balayer ma salle d'armes"¹¹. Pour le maître d'armes Jourdain, "tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses : à donner et à ne pas recevoir, or, pour ne pas recevoir, détournes l'épée de votre adversaire de la ligne de votre corps, ce qui ne dépend que d'un petit mouvement du poignet, ou en dedans, ou en dehors"¹². Les maîtres d'armes s'instituent juges des duels au point que si un des duelliste est blessé à mort ils peuvent reprendre à leur compte l'honneur du régiment, perpétuant le duel. Ils sont aussi redoutés que peut l'être le colonel, ce sont eux qui règle les modalités du duel, désignant, si nécessaire, un homme de force égal pour répondre à l'adversaire. Généralement, le duel se fait en présence de témoins eux aussi armés et prêt à combattre en cas d'irrégularité. Pour les querelles légères, les duellistes s'arrêtent au premier sang, mais en cas d'affront grave, de démentis ou de soufflets, le combat peut aller jusqu'à la mort. Au 4^e régiment d'artillerie à cheval, un code régit les duels ; si un canonnier se bat sans la permission du maître d'armes, la punition est de deux jours de salle de police et de deux jours de prison en cas de mort d'homme. Si le combattant est un sous-officier, la peine est portée à 4 jours de salle de police. Si un officier se bat sans la permission du chef de bataillon, l'officier écope d'une semaine de salle de police et de huit jours en cas de mort d'homme. Car les officiers aussi se prêtent à cette pratique et certains se font un honneur de se battre une fois par mois. Ainsi, Claude Jacquet, natif de Lyon, lieutenant au 16^e régiment de dragons et récipiendaire d'un sabre d'honneur, "semble avoir été un

⁵ Beaucoup de duels étaient pure comédie, des "frimez pour tâter le courage d'un conscrit", comme le dit Coignet, pour obliger les recrues ou les prudents à offrir à boire.

⁶ BLAZE (E.) : *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, Arthème Fayard éditeur.

⁷ BALDET (Marcel) : *La vie quotidienne dans les armées de Napoléon*, page 219.

⁸ Sous les ordres de Masséna, alors absent.

⁹ *Mémoires du général baron Thiébault*, page 102. A.D. Ain bibliothèque Napoléonienne.

¹⁰ BLAZE (E.) : *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, Arthème Fayard éditeur.

¹¹ BLAZE (E.) : *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, Arthème Fayard éditeur.

¹² BLAZE (E.) : *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, Arthème Fayard éditeur.

familier des duels. S'il n'en est pas toujours sorti vainqueur, il a survécu à tous¹³. Les duels entre officiers sont courants et "la différence de grade n'arrête pas les combattants"¹⁴ : au 2^e régiment de chasseurs en 1793, le futur général Bordessoulle, pour lors chef d'escadron se bat en duel avec un capitaine de son régiment qui l'avait insulté. Blessé à la main, Bordessoulle est cassé de son régiment et envoyé dans la gendarmerie pour s'être battu. De même, le colonel du 2^e chasseurs de Montmorency-Laval, est cassé de son grade par Custine et passé chef de bataillon dans l'infanterie pour s'être battu en duel avec le futur général Coutard, alors capitaine au régiment.



Duel au sabre entre deux chasseurs à cheval de la Garde Impériale, Au sujet de l'honneur d'un capitaine de cuirassier Xe escadron

Duel entre un pousse cailloux passablement éméché et un officier du 4^e Garde d'Honneur Reconstitution Ass. MI Suchet, armée des Alpes



Mais le fait d'être un duelliste chanceux ou vainqueur n'est pas une sinécure, "l'un des dangers des fines lames... est de se trouver souvent provoqué"¹⁵, rendant célèbre l'adversité opposant Fournier Sarlovèze à Dupont de l'Étang, reprise dans le film de Ridley Scott, *les Duellistes*. Les duellistes invétérés, outre les maîtres d'armes et les tambours sont connus sous le nom de crâneur. Ils se reconnaissent à leur allure tapageuse, au shako mis de travers et pour les cavaliers légers à leur sabre traînant à terre. Chez les hussards, ils font généralement partis d'une clique¹⁶, reconnaissable à un bouton de dolman différent des autres. Etre crâneur est le fruit d'années d'apprentissage. Le général Girod de l'Ain, en fait les frais dès l'école militaire, où les jeunes élèves officiers se battent avec des compas montés sur des balais.

L'habitude du duel est si ancrée dans la société que ni l'Assemblée Constituante, ni les codes pénaux de l'an IV et de 1810 se gardent de dire quelque chose sur le duel. Le mot n'y est même pas prononcé. Alors comment soutenir que sa pratique soit insolite puisqu'elle ne se présente pas aux législateurs comme un mal à prévenir ou à réprimer. Dès Louis XIV, le duel est vu comme un mal nécessaire puisque sa crainte calme les ardeurs du peuple français, vif et belliqueux : "l'épée, protectrice de l'honneur et de l'urbanité, conservera dans son altière juridiction et les Français ne devinrent pas un peuple à stylet". Le sujet est si intéressant, qu'en 1819, le gastronome et député Brillat savarin, de Belley, lui consacre un essai. Pour lui, il ne faut pas chercher à légiférer sur le duel mais à provoquer sa diminution progressive au moyen de l'opinion publique.

LE TRISTE DESTIN DU CHASSEUR VERDET

Philippe Verdet est né à Crépiat, hameau de Mornay dans le département de l'Ain. Il est baptisé le 28 avril 1771. Son père, François, et sa mère, Marie-Louise Cognat, sont laboureur à Crépiat. Il entre comme chasseur à Cheval au 4^e régiment le 13 mars 1792. Le régiment est à l'armée du Rhin jusqu'en 1794, quand il est capturé au fort de Vauban. Il est échangé en 1796 et part en Vendée jusqu'en 1798, où le 4^e passe à l'armée de Batavie. C'est le 16 ventôse an 8, que Verdet signe son premier acte de bravoure. Alors qu'il est en éclaireur sur les arrières de l'armée autrichienne, il approche, à 6 heures du matin, les portes du village de Alkemaer, où se trouvent des autrichiens. Cinq soldats le repèrent et s'enfuient. Verdet les suit et débouche sur une place, où 30 adversaires s'avancent. Verdet ne désarme pas et charge le groupe ennemi, sabrant l'adversaire. Pensant être tombé sur une avant-garde, des autrichiens s'enfuient tandis que d'autres, dont le commandant du détachement se rendent au chasseur Verdet. Après cette campagne en Batavie, le 4^e passe, en 1800, à l'armée d'Italie, et c'est le 13 frimaire an 9 que Verdet se couvre d'une gloire éternelle. Sans doute sous-officier, il part en patrouille avec 4 chasseurs en direction du village de Stellata. Là, les chasseurs essuient le feu d'une sentinelle autrichienne. Verdet la charge, la renverse d'un coup de sabre puis se dirige sur celle étant postée vers le faisceau de fusil, qu'il capture. Dans le feu de l'action, Verdet fonde sur le poste de garde et fait 9 autres prisonniers. C'est couvert de ses actes de bravoure qu'il se retire en l'an 11, dans son village de Crépiat, où il exerce le métier d'agriculteur. Le 4 Pluviôse an 11, Bonaparte lui décerne un brevet d'honneur, "en raison de divers actes de bravoure éclatants". Après la gloire, il vit dans le plus humble dénuement avec son frère Paul-Antoine. En effet, les deux hommes partagent une maison dans laquelle seule une crémaillère, un lit avec une mauvaise couverture et deux chaises de bois meublent la vie désormais paisible du cavalier retiré. Ses vêtements, ses chaussures et son brevet en parchemin sont sa seule fortune matérielle. La pension versée avec son brevet constitue alors son seul revenu. Le 23 germinal, le préfet de l'Ain, demande au sous-préfet de Nantua, de

¹³ DUPASQUIER (Jérôme) : *Claude Jacquet in La Feuille de Route.*

¹⁴ BALDET (Marcel) : *La vie quotidienne dans les armées de Napoléon*, page 219.

¹⁵ PIGEARD (Alain) : *L'armée de Napoléon, organisation et vie quotidienne*, page 267.

¹⁶ Dans la clique on peut aussi trouver des maraudeurs et des fricoteurs.

retrouver Verdet afin de lui remettre le brevet. A son accession au pouvoir, Napoléon, décerne à Verdet un mousqueton d'honneur. Malheureusement, l'arme transite jusqu'au 30 fructidor an 12 entre le Dépôt Central d'Artillerie de Paris et le colonel du régiment, personne ne sachant pas où trouver Verdet. Le 3 Pluviôse an 12, une rixe éclate entre Paul-Antoine et Jean-Marie Chaveyriat, conscrit déserteur de l'an 8, demeurant à Heyriat. Philippe Verdet intervient comme "médiateur" mais reçoit un coup qui le terrasse. Deux heures plus tard, à la nuit tombée, alors que Philippe rentre chez lui, Chaveyriat, embusqué dans un chemin l'attaque à l'aide d'une pierre. Chaveyriat frappe l'ancien chasseur et le laisse inanimé sur le chemin. L'assassin prend la fuite laissant Verdet baignant dans son sang. Philippe Verdet est emmené chez lui, où il décède le 6 pluviôse à 10 heures du matin. Le suppléant du juge de paix de Leyssard se rend, en compagnie du greffier, dans la maison de Philippe afin d'apposer les scellés sur les effets et meubles de Philippe. Devant le dénuement de l'ancien cavalier léger, le suppléant ne fait que prendre les vêtements ensanglantés "pour servir de pièces à conviction" à déposer au greffe du tribunal de Nantua. Il remet entre les mains de Paul-Antoine le brevet d'honneur, attendu que le troisième frère Verdet est à l'armée depuis dix ans. De suite, le suppléant, fait parvenir l'instruction au magistrat de sûreté de l'arrondissement de Nantua qui saisit la gendarmerie. Une heure plus tard, Paul-Antoine et Claude Joseph Delorme, parrain de Philippe, se rendent à la mairie déclarer le décès de Philippe en précisant qu'il est "inscrit au grand livre de la Légion d'Honneur". Le maire se rend, en compagnie des deux témoins, en la demeure du défunt pour constater son décès, puis de retour à la mairie, dresse l'acte mortuaire. La gendarmerie se rend à Heyriat, mais ne trouve pas Chaveyriat qui a pris la fuite. Le 8 le sous-préfet de Nantua prévient le préfet de la mort de Verdet. Ne s'étant pas rendu à Bourg, retiré son mousqueton d'honneur, le maire de Mornay délivre un certificat à son frère et sa sœur, ses seuls héritiers, afin de pouvoir retirer, le fameux mousqueton. Ce n'est que le 3 Floréal an 13 que Paul-Antoine Verdet et Elisabeth Verdet se rendent, auprès du préfet de l'Ain pour retirer le mousqueton d'honneur de Philippe Verdet resté en dépôt au secrétariat de la préfecture.



LA VIE LA HUSSARDE

Blumelin, originaire du Bas Rhin, est trompette au 4^e régiment de hussard. Il reçoit une trompette d'honneur le 27 germinal an IX pour avoir été le premier à charger une pièce ennemie, l'avoir arrêtée et sabré deux de ses canonniers.

Artillerie.
ARSENAL
 DE PARIS.
 Les lettres aux
 affranchies doivent
 être adhésives.

Paris, le 17 Vent. an XIII.

LE GÉNÉRAL SAINT-LAURENT,

Directeur du Dépôt central des Artilleries,

à Paris.

Je vous prie de vouloir bien

me faire parvenir le

certificat de décès de

M. Philippe Verdet,

ancien sous-officier de

l'artillerie, inscrit au

grand livre de la

Légion d'honneur.

Je vous prie d'agréer,

Mon général, l'assurance

de ma haute estime.

Je suis, Mon général,

avec toute déférence,

Votre dévoué,

J. J. [Signature]



Le hussard dans le roman policier "Les proies de l'officier" D'Armand Cabasson

"Le lieutenant Piquebois...s'était épris de la fille d'un riche drapier uzétien. Etienne Marcelin, le père de la jeune femme, n'avait pas apprécié cette idylle... "Non...sauf si vous parvenez à acquérir une position sociale"...Rien de tel que l'armée en temps de guerre pour s'élever. Uzès avait longuement ironisé sur Piquebois le soldat en chocolat. Atablés sur la superbe grand-place, tous les Uzétiens trinquaient à sa santé : "Fasse le ciel qu'il ne lui arrive rien ! Mais bon, ne nous inquiétons pas trop : on entend pas beaucoup tonner le canon à Montpellier". Car pour tout le monde Piquebois était ivre mort là bas, ronflant sous une table avec ses amis carabins, petit Rabelais sans inspiration. A la surprise générale, Piquebois réapparut, le dolman et la pelisse surchargés de brandebourgs, le pantalon charivari, les chevaux tressés en élégantes petites nattes, la moustache fournie et le sourire aux lèvres...Marcelin...accepta finalement cette union qui fut célébrée dans la cathédrale de l'ancien duché d'Uzès. Piquebois n'avait pas choisis les hussards par hasard. C'était chez eux que se pressaient les gens turbulents et fêtards qui vivaient leur jeunesse comme un galop de charge. On y faisait tout vite et fort. On ne parlait pas, on gueulait, on se bourrait la gueule et on se querellait avec tous ceux qui n'étaient pas des hussards...Piquebois se comportait héroïquement sur les champs de bataille mais prenait des riques encore en dehors de ceux-ci. Ainsi, il avait manqué se rompre les os en sautant de la fenêtre d'une auberge dans laquelle il avait rossé un cuirassier. Il était régulièrement ramassé par les gendarmes plus mort qu'ivre. Il avait également blessé deux hommes en duel, l'un à cause d'un choc accidentel entre deux fourreaux de sabre (il laissait traîner le bout du sien à terre pour le plaisir de faire du vacarme sur les pavés) et l'autre en raison de d'un regard jugé lourd de sous-entendus...
 Derrière la Grande Redoute se trouvaient encore massés des troupes russes...-Ce sont eux, ce sont les chevaliers-gardes, articula péniblement Piquebois. Et il s'élança en vociférant : -à mort ! Sus à la marmaille ! Tuons les tous ! Il se ruait vers eux tandis que les boulets ricochaient autour de lui. Le hussard se réveillait en lui et il était furieux. Piquebois devint frénétique, comme au plus fort des charges d'autrefois, il voulait se jeter au milieu des chevaliers-gardes et périr en plein holocauste, dans une apothéose de sang, d'os brisés et de membres tranchés".